

Aménagement de la RD 115

Bourg d'AUSSAC

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°18

Du : *mercredi 10 avril 2019*

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	INVITES A LA PROCH. REUN.
		Tél	Fax	E-mail		
Mairie Aussac vadalle	M. Liot Maire M. Montassier Adjoint	05 45 20 61 60 06 75 75 72 68		mairie@aussac-vadalle.fr jpmontassier@gmail.com	X X X	X
ADA Aigre	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@cg16.fr	X X X	X
BETG mandataire 1 ter, rue de l'église 16140 AIGRE	M. Christophe TYRE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	X X X	X
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr	X X X	X
Scotpa LOT 1	M. Blévin M. Epron	05 45 68 04 80 06 76 78 10 19		d.epron@scotpa.fr	X X X	X
Lot 2 Entreprise Jardin Angoumois	M. Revault	05 45 65 80 10 06 08 24 56 18		Jardin.angoumois@wanadoo.fr	X X X	X
SDEG Et Allez	M. Beaulieu M. Vimpère			dbeaulieu@sdeg16.fr g.vimpere@allez.fr	X X X	X

Objet de la réunion :

Visite de chantier

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage l'aménagement du village d'Aussac, traversé par la RD 115.

Les travaux sont répartis en 2 lots désignés ci-dessous :

Lot	Désignation
1	VRD

2. ATTRIBUTION DES LOTS

- LOT N°1 VRD
- SCOTPA

ZE Les Savis

BP 10554

16160 GOND-PONTOUVRE

Tél. : 05 45 68 04 80

Fax : 05 45 68 74 40

- LOT N°2 Aménagements paysagers

ENTREPRISE JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 Montemboeuf

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise titulaire du lot n°1 : SCOTPA notifié le 27 08 2018
- Entreprise titulaire du lot n°2 : Jardins de l'Angoumois le notifié le 30 08 2018
- Envoi des OS :
 - LOT 1 : OK
 - LOT 2 : OK
- Avenant :
 - LOT 1 : OK attention reste signature notification

NB : Les situations financières doivent être présentées en trois exemplaires originaux.

Le dossier d'ouvrage exécuté doit être présenté impérativement lors de la réception définitive.

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1 : VRD

Le calendrier retenu ce jour est le suivant :

- Période de préparation du 01 10 2018 au 30 10 2018
- Réalisation des travaux phase 1
 - à compter du : **05 11 2018**
 - Jusqu'au : **20 12 2018**
- Réalisation des travaux phase 2
 - à compter du : **07 01 2019**
 - Jusqu'au : **20 02 2019**
 - arrêt pendant le mursissement des enrobés**
 - marquage et résine : semaine 17 avril 2019**

Suite aux travaux complémentaires, l'ordre de service n°2 a prolongé la phase 1 jusqu'au 15 mars 2019.

LOT 2 : PAYSAGE

Le calendrier retenu ce jour est le suivant :

- Période de préparation du 15 01 2019 au 15 02 2019
- Réalisation des travaux
 - à compter du : **15 02 2019**
 - Jusqu'au : **15 03 2019**

M. Revault informe qu'il intervientra semaine 11, du 11 mars au 15 mars 2019.

5. RESEAUX EXISTANTS

- Sans objet

6. COORDINATION SPS :

sans objet

7. INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER

- **Pose du panneau de chantier : OK**
- Pose de la cabane de chantier
- Base de vie :
 - zone parking arrêt bus

8. POINTS VUS CE JOUR

LOT 1

MISE EN ŒUVRE DES ENROBES

- Terminée
- Rappel Côté sud, une entrée riveraine n'a pas été traitée dans sa profondeur. La demande du riverain qui a placé des repères de la future maçonnerie est arrivée trop tard. Il est rappelé que les entrées riveraines se sont déroulées en deux campagnes et à aucun moment, un compte rendu ne fait état de cette demande.
Toutefois, Scotpa est favorable à réaliser cette entrée mais demande un délai et la présence d'une équipe à proximité.
- Il avait été constaté une petite dégradation dans le rampant côté placette de l'abri bus. Il a été très certainement dû à un frottement d'un véhicule. Il a été réparé et recevra les pavés résine.



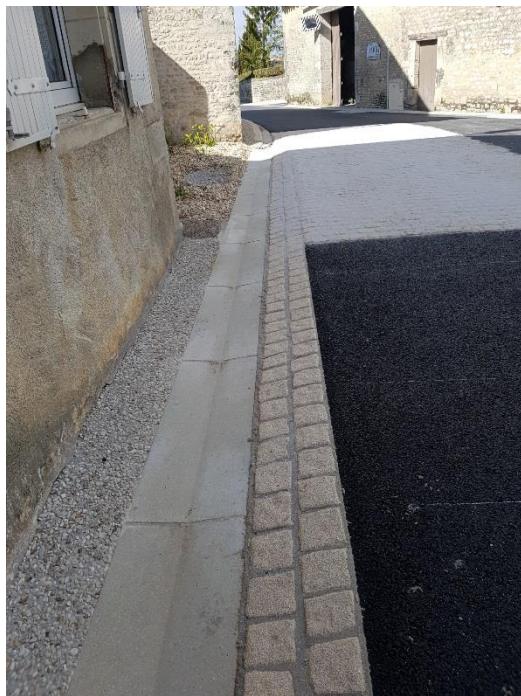
ENDUIT CLAIR

- Réalisé
- Nécessitera un balayage des caniveaux avant réception



PAVE RESINE

- En cours
- Ce qui est réalisé est très satisfaisant



SIGNALISATION

- Rappel : remplacement du panneau B52
- Marquage STOP rue Chalet est à faire

BORDURATION

- Reprise des bavettes des avaloirs : non vérifié ce jour
- Peinture blanche sur bordure des îlots, celles comprises dans l'emprise routière
- Accord de M. Epron

REMARQUE PARTICULIERE

La réparation sur le réseau AEP doit être prise en charge par le concessionnaire selon les recommandations de l'ADA d'AIGRE.

LOT 2

Plantations graminées

- A vérifier par Mme Escavi

Plantations Arbres et arbustes

- Les tuteurages ont été repris

Paillage

- Le paillage est réalisé à 90%



Travail au sol et engazonnement :

- Réalisé à 95 %,
- Bien réalisé



- reste l'accotement côté gauche entrant venant du château d'eau

Mobilier

- reste les huit potelets bois devant les 4 arbres

9. SUITE A DONNER ET REUNION DE CHANTIER

Suite au dernier courriel et à la présente visite, les entreprises tiennent informer le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage des travaux de finition.

A priori, les travaux paysagers seront terminés sous 5 jour et les travaux de résine en fin de semaine prochaine...Resteront les finitions !!!!

Le délai court jusqu'au 30 avril, la réception sera programmée début mai.

Nous sommes au 18^{ème} compte rendu, soit 4.5 mois de période de chantier.....ce qui est anormal. Merci de mettre tout en œuvre pour la bonne finition du chantier.

Prochaine réunion :

- **Réception à caler fin avril/début mai**